

LISTE DES SERVICES VACANTS OU SUSCEPTIBLES DE LE DEVENIR

CORREZE - MODIFICATIF

ETABLISSEMENTS	VACANTS	SUSCEPTIBLE D'ÊTRE VACANTS	SUPPRIMES	MOTIF DE LA VACANCE	OBSERVATIONS	
ECOLE BOSSUET	27 h			Poste vacant		
	27 h			Poste vacant		
	13,5 h				Création de poste	
	9 h			Poste vacant	Décharge de direction	
ECOLE SAINTE MARIE - TULLE	27 h			Poste vacant		
	27 h			Poste vacant		
	6,75 h			Poste vacant	Décharge de direction	
		27 h				Demande de mutation hors académie
				13,5 h		Suppression de poste
ECOLE JEAN BAPTISTE LA SALLE - BRIVE	27 h			Poste vacant	ULIS - Diplôme requis CAPPEI	
	27 h			Poste vacant		
	27 h			Poste vacant		
	27 h			Poste vacant		
	27 h			Poste vacant		
	13,5 h			Poste vacant	Décharge de direction	
ECOLE JEANNE D'ARC - ARGENTAT	27 h			Poste vacant	RA - Diplôme requis CAPPEI 75 % ARGENTAT / 25 % TULLE	
	21 h			Création de poste	Poste à profil ULIS (affectation sur le collège diplôme requis CAPPEI)	
	6,75 h			Poste vacant	Décharge de direction	
ECOLE NOTRE DAME JEANNE D'ARC - BRIVE	27 h			Poste vacant		
	27 h			Poste vacant		
	27 h			Poste vacant		
	13,5 h			Poste vacant	Temps partiel sur autorisation	
	6,75 h			Poste vacant	Temps partiel sur autorisation	
				13,5 h		Suppression de poste
ECOLE NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE - USSEL	27 h			Poste vacant	Départ à la retraite	
	27 h			Poste vacant	Départ à la retraite	
	13,5 h			Poste vacant		
	13,5 h			Poste vacant		
	6,75 h			Poste vacant	Temps partiel sur autorisation	
	13,5 h			Poste vacant	Décharge de direction	